



INSTITUT DE TOURAINE

Parler et vivre
français au cœur de la
France

OFFRE DE COURS 2024

TARIFS



OFFRE DE COURS

En présentiel

FRANÇAIS GENERAL

- Cours intensif
- Cours standard
- Cours combi
- Cours individuel
 - Préparer un examen Delf, Dalf, concours de la Diplomatie
 - Français sur objectifs spécifiques
 - Français en environnement professionnel
 - Formations pour entreprises

LANGUE ET CULTURE EN VAL DE LOIRE – 50+

SEJOURS LINGUISTIQUES POUR GROUPES

FORMATION POUR PROFESSEURS DE FRANCAIS



OFFRE DE COURS En ligne

COURS DE FRANÇAIS GENERAL
(pour groupes constitués)

COURS INDIVIDUELS

FRANÇAIS GENERAL

Cours intensif

21 heures par semaine

En présentiel

Développer à la fois les compétences écrites et orales en contexte social et culturel. Faire des progrès rapides.

- **18 heures de langue française**
 - Grammaire, vocabulaire
 - Ecoute, lecture
 - Expression écrite
 - Prononciation, intonation et accent

Combiné avec

- **3 heures d'ateliers** pour renforcer les compétences écrites et orales, pour communiquer ou comprendre la culture et la société françaises
- **Préparation au DELF/DALF**

Cours standard

15 heures par semaine

En présentiel

Acquérir des compétences orales et écrites en contexte culturel et social.

Apprendre le français efficacement et profiter des activités les après-midis.

- Cours le matin de 9h à 12h 20

Cours combi

15 heures par semaine + 2 heures de cours particuliers

En présentiel

Acquérir des compétences orales et écrites en contexte culturel et social (15h).

Un programme adapté à vos besoins avec un professeur en cours particulier (2h).



FRANÇAIS GENERAL

Cours individuel

En présentiel ou en ligne

Un cours sur mesure entièrement adapté à votre profil et à vos attentes, des horaires flexibles et un volume horaire adapté à vos objectifs (concours, emploi...)

- **Pour préparer un examen (Delf, Dalf)**
- **Français sur objectifs spécifiques**
 - Français de la diplomatie (*à partir de B1*)
 - Français de la mode (*à partir de A2*)
 - Français pour études scientifiques et techniques (*à partir de B1*)
 - Français juridique (*à partir de B1*)
 - Français militaire (*à partir de B1*)
 - Français des affaires (*à partir de B1*)
- **Français sur objectifs spécifiques**
 - Pour acquérir des techniques de recherche de stage/emploi
 - Pour gagner en aisance et efficacité dans un environnement professionnel français

Cours à l'Institut de Touraine ou à distance (Zoom)



Langue et culture en

Val de Loire – 50+

En présentiel



Une semaine de séjour pour les Séniors associant cours de français, découvertes culturelles, ateliers artistiques, repas partagés avec le professeur et visites accompagnées

- Sur demande

SEJOURS LINGUISTIQUES POUR GROUPES

PROGRAMMES POUR LYCEES, UNIVERSITES OU ECOLES PROFESSIONNELLES

- Groupe fermé, avec programme sur mesure
- Cours de langue française le (15h ou 20 h/semaine)
- Activités culturelles les après-midis : excursions, rallye, atelier cuisine, dégustation vins , un jour à Paris.....
- Hébergement en famille pour les étudiants
- Hôtel *** pour les accompagnateurs
- Transfert de Paris à Tours
- Validation du stage : attestation de participation Institut de Touraine

Devis sur demande

STAGE POUR PROFESSEURS DE FRANÇAIS – STAGE D'ETE

Du 1 au 26 juillet 2024

20h par semaine

Formation didactique : 20 heures

- Du 1 au 5 juillet 2024 : Compétences de l'oral
- Du 08 au 12 juillet 2024 : Compétences de l'écrit
- Du 15 au 19 juillet 2024 : Compétences culturelles et interculturelles
- Du 22 au 26 juillet 2024 : Compétences phonétiques

Validation du stage : attestation de participation Institut de Touraine

**Programme éligible
Erasmus +**



FORMATIONS POUR ENTREPRISES

Formations individuelles ou formations en groupes

Formation de français général – Formation de Français professionnel

En présentiel ou en ligne, selon vos besoins

- Des modules **adaptés à l'activité de votre entreprise, à ses objectifs**
- Des **professeurs diplômés de Français Langue Etrangère**
- Evaluation initiale des **besoins** et du **niveau de langue** / **Définition des objectifs** à atteindre durant la formation / Elaboration d'un **programme de formation sur mesure** / **Evaluation des résultats** pendant la formation et à la fin de la formation / **Attestation de formation**
- Disponibilité 11 mois sur 12, mobilité et adaptabilité à vos horaires
- Possibilité de certifier vos connaissances par un **examen officiel** (DELF, DALF, DFP) à l'Institut de Touraine, centre d'examen officiel du ministère de l'Education nationale (examen de français général) et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (Examen de français professionnel)

L'Institut de Touraine est labellisé Qualiopi

TARIFS 1



COURS INTENSIF

21 heures

En présentiel

De 1 à 4 semaines

330 €/semaine

De 5 à 11 semaines

320 €/semaine

De 12 à 23 semaines

300€/semaine

De 24 à 35 semaines

290 €/semaine

A partir de 36 semaines

220 €/semaine



COURS STANDARD

15 heures

En présentiel

De 1 à 4 semaines

235 €/semaine

De 5 à 11 semaines

225 €/semaine

De 12 à 23 semaines

205 €/semaine

De 24 à 35 semaines

195 €/semaine

A partir de 36 semaines

160 €/semaine



COURS COMBI

15 heures + 2 heures

En présentiel

1 semaine

355 €/semaine

2 semaines

710 €/semaine

3 semaines

1 065 €/semaine

4 semaines

1 420 €/semaine



COURS INDIVIDUEL

En présentiel ou en ligne

Français général / DELF

60 € par heure

Français sur objectifs / DALF

70 € par heure

TARIFS 2



Stage pour professeurs de français

20 heures par semaine

1 semaine : 350 €

2 semaines : 700 €

3 semaines : 1 050 €

4 semaines : 1 400 €

Frais d'inscription : 80 €

INSTITUT DE TOURAINNE - INFORMATIONS PRATIQUES



Age minimum requis au moment de
l'inscription
16 ans (excepté pour les cours fermés)

Admissions tous les lundis sauf débutants
complets

Frais d'inscription : 100 €
(cahier d'exercices inclus)

Test d'entrée en ligne

Dates de début des cours mensuels pour débutants complets :

- Lundi 8 janvier 2024
- Lundi 5 février 2024
- Lundi 4 mars 2024
- Mardi 2 avril 2024
- Lundi 29 avril 2024
- Lundi 27 mai 2024
- Lundi 1 juillet 2024
- Lundi 29 juillet 2024
- Lundi 26 août 2024
- Lundi 23 septembre 2024
- Lundi 21 octobre 2024
- Lundi 18 novembre 2024

Conditions d'annulation

Institut de Touraine

L'Institut de Touraine est un établissement d'enseignement supérieur privé enregistré au Rectorat de l'Académie d'Orléans Tours, association loi 1901, conventionné par l'Université de Tours.

Numéro de SIRET : 77534361900018, Agrément formation continue n° 243700022437. Siège : 1, rue de la Grandière, BP 72047, 37020 Tours Cedex 1, France.

Procédure d'inscription

Age minimum requis : 16 ans à la date de début des cours.

Envoyer le bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 30% ainsi qu'une photo d'identité.

Inscription possible en ligne.

Pour les mineurs, l'inscription doit être complétée et signée par une personne majeure. Une autorisation parentale dûment remplie et signée, accompagnée d'un justificatif d'assurance devra être envoyée avec le bulletin d'inscription.

Les mineurs seront logés en famille d'accueil ou au Hameau Saint-Michel.

Conditions de paiement

Un acompte de 30% des frais de scolarité exigible à l'inscription. La totalité des frais de scolarité doit être réglée au minimum 30 jours avant la date de début des cours. Les frais bancaires associés au paiement (frais de virement ou mandat) restent à la charge du cocontractant.

Le paiement en Euros est à transférer à :

Institut de Touraine

Iban : FR76 3005 6009 5709 5700 0207 620

BIC : CCFRFRPP

Banque : HSBC – CAE TOURAINE POITOU - 11 Place Jean Jaurès – 37000 TOURS

Par carte bancaire : carte visa ou Mastercard – www.institutdetouraine.com – paiement sécurisé

Visas

Les étudiants inscrits doivent vérifier auprès du Consulat de France de leur pays de résidence les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire français. Ils s'engagent à entamer si besoin dès réception de leur certificat d'inscription les démarches relatives à l'obtention d'un visa et à disposer de tous les documents et ressources nécessaires à leur séjour en France (passeport en cours de validité, vaccination, assurance, etc.).

Assurance

Chaque étudiant doit souscrire une assurance nécessaires au bon déroulement du séjour en France, avec notamment une couverture adéquate pour la responsabilité civile, les frais de santé et de rapatriement.

Si cette assurance obligatoire n'a pu être souscrite dans le pays d'origine, elle peut être souscrite sur place.

L'Institut de Touraine ne peut être tenu responsable des conséquences éventuelles d'un défaut d'assurance ou d'une couverture inadaptée. Les frais médicaux encourus en France ne sont en aucun cas à la charge de l'Institut de Touraine.

Annulation avant la date de début des cours

L'étudiant dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, déduction faite des éventuels frais bancaires.

En cas d'annulation du cours par l'étudiant, les frais ci-après seront retenus :

Annulation 1 semaine ou plus avant le début du cours : 30% du montant versé + 80 €

Annulation à moins de 1 semaine avant le début du cours : 50% du montant versé + 80€

Annulation après la date du début des cours ou en cours de formation : intégralité des frais de cours et d'inscription

L'Institut de Touraine a la possibilité d'annuler toute formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant.

Les frais d'inscription, de formation et d'hébergement acquittés par l'étudiant sont dans ce cas intégralement remboursés.

Conditions d'annulation

Modification d'inscription

Après le début du cours, tout changement de programme, à la demande du client, pourra engendrer des coûts supplémentaires (40 euros).

L'Institut de Touraine a la possibilité de modifier l'inscription du cocontractant si la situation l'exige. L'Institut de Touraine peut notamment réduire le volume horaire de formation si le nombre de stagiaires d'un même niveau est insuffisant à un moment donné.

Interruption et absences

Les étudiants souhaitant interrompre leur formation après la date de début des cours n'ont droit à aucun remboursement des frais de scolarité sur la période.

Cette disposition s'applique sur la durée totale de séjour figurant sur l'attestation d'inscription délivrée par l'établissement.

À titre dérogatoire et exceptionnel, un remboursement partiel des frais de scolarité est possible dans les cas suivants :

- décès d'un ascendant direct ou d'un descendant direct du stagiaire,
- admission à un programme diplômant (licence, master ou doctorat), dans un établissement d'enseignement supérieur français, qui requiert un départ anticipé.

Le cocontractant devra fournir les justificatifs pour obtenir un remboursement : certificat de décès et billet d'avion en cas de décès, attestation d'inscription en cas de poursuite d'étude en France.

Le montant du remboursement des frais de scolarité est déterminé comme suit: l'Institut de Touraine conserve 30% des frais de scolarité restant, dans la limite de 4 semaines de cours ; le solde est restitué au cocontractant.

Tout cours, toute heure, journée ou partie de cours non suivie ne donnent droit à aucun remboursement ou compensation ou report.

L'Institut de Touraine se réserve le droit de refuser la délivrance d'un certificat de stage à tout étudiant ayant régulièrement manqué les cours sans motif valable.

Duplicata

Les duplicata de diplômes ou de bulletins de notes peuvent être envoyés aux stagiaires ayant perdu les documents originaux. Ce service est facturé 30 euros (port inclus, par voie postale). Les frais de messagerie express sont en sus.

Jours fériés

Aucun cours n'est organisé durant les jours fériés. Les jours fériés ne donnent lieu à aucune compensation.

Règlement intérieur

L'étudiant doit se conformer au règlement intérieur de l'Institut de Touraine. Si son comportement est de nature à nuire au bon déroulement de la prestation (cours, activités, hébergement) ou à la réputation de l'Institut de Touraine, celui-ci sera immédiatement exclu, sans pouvoir obtenir de remboursement.

Droit à l'image

Sauf avis contraire de l'étudiant, l'Institut de Touraine pourra être amené à prendre des photos ou des vidéos des étudiants et les utiliser comme support de documentation et de communication.

Réclamation

Toute réclamation ou désaccord doit être notifié par écrit par le plaignant à l'autre Partie. En cas de réclamation ou de différend les Parties s'efforcent de résoudre le problème par voie amiable dans un délai de 30 jours après notification.

Passé ce délai, les Parties peuvent ensuite saisir le Groupement FLE pour remédier au problème : Groupement FLE 3, impasse Barnabé, 34000 Montpellier. Email : contact@groupement-fle.com

En dernier recours, le Tribunal de Tours est compétent.

Opposabilité

Les conditions générales de vente font partie intégrante de l'offre de formation et de services de l'Institut de Touraine. L'étudiant est censé avoir pris connaissance et avoir accepté ces conditions, sauf disposition contraire dans le cadre d'un accord écrit entre les Parties.

Le fait de s'inscrire à une formation de l'Institut de Touraine implique une pleine adhésion aux conditions générales de vente de l'Institut de Touraine.



Elisabeth Jaffré – Secrétaire Générale 

+33 2 47 05 76 83 

elisabeth.jaffre@institutdetouraine.com 

www.institutdetouraine.com

